

Votre communauté de communes agit pour

l'environnement

La Communauté de communes accélère sa transition écologique



Le jeudi 23 novembre 2023, la Communauté de communes a signé un **engagement** pluriannuel avec l'**ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise énergétique), principal opérateur de l'État en matière de politiques environnementales et énergétiques, afin de mener efficacement une politique de transition écologique territoriale.

Des enjeux concrets

Sur une durée de 4 ans, la Communauté de communes bénéficiera d'un accompagnement financier de l'ADEME à hauteur de **350 000€**, d'un soutien en **ingénierie**, d'une **labellisation**, de **conseillers techniques énergétiques**...

Toutes les thématiques environnementales seront traitées :



Sobriété énergétique



Mobilité et transports



Développement des énergies renouvelables



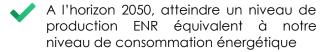
Réduction et valorisation des déchets



Économie circulaire

Des objectifs ambitieux









Signature du COT, Contrat d'objectif territorial, avec le Directeur de l'ADEME et l'État, le 23 nov. 2023



Découvrez plus d'informations sur les aides de la Cdc en matière de rénovation énergétique dans une future Fiche actu'!







35, Avenue d'Aquitaine 16190 Montmoreau 05 45 24 08 79 accueil@ccltd f

